

2007/8532 - REHABILITATION ET RESTRUCTURATION DES LOCAUX DU GROUPE SCOLAIRE AUDREY HEPBURN - 4, RUE TISSOT - 69009 LYON - OPERATION N° 09 010 546 - ADAPTATION DU CREDIT DE L'OPERATION (DIRECTION DE LA CONSTRUCTION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 22 novembre 2007 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

« Par délibération n° 2003/3065 du 13 octobre 2003, vous avez confié la maîtrise d'ouvrage de cette opération à la SERL.

Par délibération n° 2004/3650 du 19 avril 2004, vous avez approuvé le projet cité en objet et fixé le montant de l'opération à 2.900.000 € TTC dont 21.000 € de mobilier.

La mise à disposition de nouveaux locaux occasionne une remise à niveau du mobilier de l'école maternelle. Pour répondre à cette demande, il est nécessaire d'acquérir un complément de mobilier destiné aux classes pour un montant de 35.000 €.

En conséquence, le montant alloué au mobilier est porté à 56.000 €.»

Vu les délibérations n° 2003/3065 du 13 octobre 2003 et n° 2004/3650 du 19 avril 2004 ;

Vu le Code des Marchés Publics ;

Vu l'avis émis par le Conseil du 9^e arrondissement ;

Ouï l'avis de sa Commission Administration Générale – Marchés et Travaux ;

DELIBERE

1- Les travaux de réhabilitation et de restructuration des locaux du groupe scolaire Audrey Hepburn – 4, rue Tissot à Lyon 9^e sont approuvés.

2- Le nouveau montant de l'autorisation de programme de l'opération de réhabilitation et restructuration des locaux du groupe scolaire Audrey Hepburn est fixé à 2.935.000 € TTC dont 56.000 € de mobilier.

3- La dépense en résultant sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de la Ville de Lyon tel que prévu au Plan d'Equipement Pluriannuel– AP 2003-388, programme 20, natures comptables 2313 et 2184, fonction 213, opération n° 09 010 546 après transfert :

- de 24 000 € TTC de l'opération 03 371 002 – Groupe scolaire Montbrillant programme 6 – dont l'AP 203-109 est ramenée de 5 515 000€ à 5 491 000€ dont 141 000 € de mobilier,

- de 11 000 € TTC de l'opération 09 016 520 - Groupe scolaire Bleuets Capucines – programme 6 - dont l'AP 2003-327 est ramenée de 7 000 000€ à 6 989 000€ dont 119 000 € de mobilier,

selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant, susceptible de variations, compte tenu des aléas de chantier ou autres pouvant survenir :

- Réalisé antérieur : 194 269,99 € TTC ;
- 2007 : 2 017 000,00 € TTC dont 56 000 € pour le mobilier ;
- 2008 : 723 730,01 € TTC.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

E. TETE